## Joseph Maila

# La France se préoccupe moins des chrétiens, plus des minorités 

> En marge du colloque international, Magazine a rencontré le professeur Joseph Maila, directeur de la prospective du ministère des Affaires étrangères français.


#### Abstract

Kamel Abou Jaber m'a affirmé que les chancelleries occidentales encouragent l'émigration des chrétiens. Comment soutenez-vous ces communautés? Je m'inscris en faux contre cette idée d'encouragement à l'émigration en ce qui concerne la France en tout cas. Au MoyenOrient, la France a été amenée à plaider en faveur d'Etats démocratiques et pluriels et a fait de la présence de ces communautés un signe de leur maturité démocratique. A l'occasion d'événements graves comme les attentats dans les églises de Bagdad et d'Alexandrie les 31 octobre et 31 décembre 2010, nous avons dépêché une mission sur place en vue de dispenser des soins adéquats. Il s'agissait de secourir les victimes d'un attentat.

Pourtant, même la Commissaire européenne, Kristalina Georgieva, annonçait dans une interview à Magazine le mois dernier: «Si les chrétiens veulent quitter la Syrie, nous les accueillons». Ah, la formulation est différente. > «SI L'UNE DES dOMINANTES RELIGIEUSES L'EMPORIE, LA LUTIE CONFESSIONNELLE > Et L'EXCLUSION GUETIENI».


 Vous parlez d'encouragement, je ne le pense pas. L'Europe a évidemment une politique d'accueil conforme à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1948. L'Europe est véritablement une terre de refuge pour la liberté. Sous le communisme, il en allait de même. Ceux qui fuyaient l'Europe de l'Est y venaient. Il y a une tradition d'hospitalité, ce n'est pas un hasard si l'Europe est le premier contributeur humanitaire au monde. Sa législation est en harmonie avec le droit international. L'Europe peut s'ouvrir à toutes les situations.L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, avait
clairement fait comprendre au patriarche maronite Béchara Raï que la doctrine française ne se basait plus sur la protection des communautés chrétiennes mais sur la défense des libertés individuelles et de la démocratie. Qu'en est-il?
Oui, je confirme. Les politiques mises en place sont de moins en moins sensibles à la question des chrétiens mais de plus en plus à celle des minorités. A la suite des attentats contre les églises de Bagdad et d'Alexandrie à la fin de l'année 2010, les ministres des Affaires étrangères européens se retrouvaient à Bruxelles pour discuter d'une réponse concertée. Le texte adopté in fine «condamnait fermement les violences et les actes de terrorisme contre les lieux de culte ou de pèlerinage».
En dépit des efforts déployés en ce sens, par certains pays dont la France, il ne mentionnait aucune communauté spécifique. Certains pays nordiques et anglo-saxons ne voulaient pas alimenter «le choc des civilisations». Il est parfois difficile de concilier des Etats qui $n$ 'ont pas forcément la même Histoire en matière de protection des minorités et qui ne sont pas tous liés de la même façon au sort des chrétiens d'Orient. Cette nouvelle orientation fait valoir la liberté de culte de tous les individus. Il y avait une nécessité de remise à plat des principes pour penser à l'universalité des situations. Sur le plan des pratiques diplomatiques, il demeure un respect des traditions que le quai (le ministère des Affaires étrangères français, $n d l r$ ) ne renie pas.

Les mots «liberté de culte» occultent lidée

d'attachement des chrétiens à leur terre orientale. Ce changement de vocable ne risque-t-il pas de masquer un abandon progressif de la question des chrétiens d'Orient?
Non, il n'y a pas de dilemme. La liberté de culte ne peut se concevoir sans la présence des chrétiens d'Orient. Et puis cette liberté de culte est directement liée aux libertés fondamentales.

Georges Corm écrit un plaidoyer Pour une lecture profane des confits. Au Moyen-Orient, berceau des trois monothéismes, la religion est partout. Comment expliquez-vous qu'elle fasse irruption dans des conflits souvent politiques ou économiques?
Il y a des conflits religieux mais pas de conflits de religion. Tout est instrumentalisé à des fins politiques. La religion opère bien souvent comme un élément de classification sociale. C'est le cas au Liban ou en Irlande du Nord. Les cadres sont plus larges qu'on ne laisse croire. Et donc moins typé «guerre sainte». Attention, cela n'exclut pas qu'il y ait des persécutions des marginalisations à cause des croyances, cela n'exclut pas qu'il $y$ ait des incitations à partir à des fins d'homogénéisation religieuse. Il est important d'effectuer la distinction believing/ belonging (croire/appartenir). Je peux parfaitement tenir un discours politique maronite et ne jamais mettre les pieds à la messe. Dans tous les cas, il est crucial de maintenir un équilibre; si l'une des dominantes religieuses l'emporte, la lutte confessionnelle et l'exclusion guettent. - PROPOS RECUELILIS A.W.

